

# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

CM6725112022 – LA SEANCE A ETE LEVEE A 21H45.

Etaient présents : M. DHANEUS Michel, M. BLICQ Serge, M. LADRIERE Yves, Mme DRAOUI Anabelle, Mme BAERT PARENT Valérie, M. DUQUENNOY Marc, M. MARTIAL Thierry, M. LECLERCQ Jean-Marie, M. POTTIEZ Henri, M. VEROONE Thibaut, M. BACRO Jérôme.

Etaient absents excusés : Mme BLAS Murielle, M. CARLIER Jean-Noël, M. GILLIOT Jacques, Mme LENQUETTE Marie-Colette.

Mme BLAS Murielle donne procuration à Mme DRAOUI Anabelle. M. CARLIER Jean-Noël donne procuration à M. DHANEUS Michel.

Monsieur POTTIEZ Henri est nommé secrétaire.

*La lecture du compte rendu de la séance du 23 septembre n'a fait l'objet d'aucunes remarques.*

## **OBJET : DELIBERATIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise les virements de crédits suivants :

Sect.	Imputation	Désignation	Budget Avant	Mt Modif.	Budget Après
Inv	020. D- RF	Dépenses imprévues	5 000.00	-3 897.00	1 103.00
Inv	2121. D- RE	Plantations d'arbres et d'arbustes	0.00	881.00	881.00
Inv	2158. D- RE	Autres installations, matériel et outill	0.00	259.00	259.00
Inv	2183. D- RE	Matériel de bureau et matériel inform	0.00	300.00	300.00
Inv	2184. D- RE	Mobilier	0.00	353.00	353.00
Inv	2188. D- RE	Autres	3 944.70	2 104.00	6 048.70

Sect.	Imputation	Désignation	Budget Avant	Mt Modif.	Budget Après
Inv	2031. R- OIF	Frais d'études	500.00	1 094.40	1 594.40
Inv	2135. D- OIF	Installations générales, agencemen	500.00	1 094.40	1 594.40

Sect.	Imputation	Désignation	Budget Avant	Mt Modif.	Budget Après
Fnt	022. D- RF	Dépenses imprévues	20 000.00	-15 320.00	4 680.00
Fnt	60612. D- RF	Energie - Electricité	17 000.00	2 000.00	19 000.00
Fnt	6064. D- RF	Fournitures administratives	2 000.00	400.00	2 400.00
Fnt	615221. D- RF	Bâtiments publics	2 500.00	518.00	3 018.00
Fnt	615232. D- RF	Réseaux	1 500.00	1 002.00	2 502.00
Fnt	6232. D- RF	Fêtes et cérémonies	6 500.00	4 350.00	10 850.00
Fnt	6411. D- RF	Personnel titulaire	35 500.00	1 986.00	37 486.00
Fnt	64131. D- RF	Rémunération	7 300.00	1 591.00	8 891.00
Fnt	6451. D- RF	Cotisations à l'URSSAF.	22 000.00	2 723.00	24 723.00
Fnt	6531. D- RF	Indemnités des maires et conseillers	29 871.00	600.00	30 471.00
Fnt	6817. D- OSF	Dotations aux provisions pour dépre	0.00	150.00	150.00

## **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2023**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de création d'une maison communale.

## **OBJET : SPECTACLE DE NOEL A L'ECOLE**

Il sera pris en charge par la commune (pour faciliter le règlement des intervenants) puis remboursé par l'Association les Lutins de Saint Martin. Adopté à l'unanimité.

## **OBJET : BONS DE NOEL 2022**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'attribution de bons aux agents communaux selon le critère suivant : « 90 euros par agent proratisé selon le temps de travail effectif dans la Commune ».

## **OBJET : REVALORISATION TARIFS CANTINE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de revoir les tarifs des repas de cantine comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

*Pour information, concernant la garderie, le tarif reste fixé à 1€00 de l'heure.*

	Tarif actuel	Tarif applicable à compter du 03/01/2023
Prix du repas enfant.	3,05 euros	3,20 euros
Prix du repas personnel, enseignant et autres.	3,35 euros	3,50 euros

## **OBJET : PLANTATION ET RENATURATION SUR LA COMMUNE**

La Place va être renaturée en partenariat avec le Pays du Cambrésis. Opération subventionnée à 80% par la Région. Début de plantation, courant janvier 2023. Adopté à l'unanimité.

## **OBJET : ECOLE : REGLEMENTS CANTINE SCOLAIRE ET INTERIEUR**

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les modifications apportées aux règlements cantine et intérieur de l'école.

## **OBJET : CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

Après interrogation des membres du Conseil Municipal, M. le Maire nommera M. VEROONE Thibaut par arrêté à ce poste.

La loi définit le correspondant incendie et secours comme un « interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies ».

## **Questions diverses :**

**Copieur école** : Le copieur actuel de l'Ecole étant tombé en panne et irréparable, il sera remplacé par un nouveau en crédit-bail dès le 9 décembre prochain.

**Colis des aînés** : Distribution le samedi 17 décembre à 15h00 salle de réunion de la salle des fêtes.

Signature des membres du Conseil :